
Nombre de membres

Séance du mercredi 29 juillet 2020

en exercice: 15

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 25 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Guy

Présents : 13

LATHELIZE

Votants: 14

Sont présents: Guy LATHELIZE, Alexandra BOURILLON, Micael GONCALVES, Gaëtan GAGNANT, Hugues COURTIER, Hervé BOURILLON, Sébastien GOAPPER, Bertrand CODRON, Delphine CODRON, Romain COURTIER, Anissa HASNAOUI, Blandine LATHÉLIZE, Benoit CODRON

Représentés: Annie ETOILE

Excuses: Éric PASSIEU

Absents:

Secrétaire de séance: Hervé BOURILLON

Avant de commencer la réunion du Conseil de ce jour le Maire averti le conseil, il convient de modifier l'ordre du jour pour ajouter un point sur le label école numérique. Le Conseil municipal, accepte ces modifications.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2020

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2020, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2020

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2020, Monsieur Bertrand CODRON demande que son discours d'ouverture soit mentionné dans le procès verbal, le maire indique qu'il y sera bien notifié, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2020

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2020, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

Finances : Compte de gestion 2019 - DE 2020 046

Monsieur Goncalves présente le Compte de Gestion 2019 préparé par Monsieur le trésorier de Claye Souilly.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	377 416,02 €	446 392,99 €	68 976,97 €
INVESTISSEMENT	263 335,16 €	204 820,03 €	- 58 515,13 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte:
le compte de gestion de l'année 2019.

Finances: Compte administratif 2019 - DE 2020 047

Monsieur Goncalves prend la parole :

Nous allons examiner le compte administratif de la commune au titre de l'année 2019 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES	Excédent 2018	Résultat de clôture
377 416,02 €	446 392,99 €	480 702,35 €	549 679,32 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES	Excédent 2018	Résultat de clôture
263 335,16 €	204 820,03 €	70 517,94 €	12 002,81 €

Pour procéder au vote, monsieur le Maire quitte la salle. Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés, **vote** le compte administratif 2019.

Finances: Affectation du résultat 2019 - DE 2020 048

Après avoir voté le compte administratif 2019, nous devons affecter le résultat de la commune 2019 :

-Le montant de notre excédent d'investissement s'élève à 12 002,81 €

- Le montant notre excédent de fonctionnement s'élève à 549 679, 32 €.

Nous devons affecter la somme de 12 002,81 € au compte 001 et la somme de 549 679, 32 € au compte 002.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, adopte, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés, l'affectation du résultat 2019 de la commune.

Finances: BUDGET 2020 - DE 2020 049

Monsieur le GONCALVES propose le budget 2020 suivant:

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	947 727,97 €	947 727,97 €
INVESTISSEMENT	290 367,81 €	290 367,81 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, vote **à la majorité**, le budget 2020

LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020 - DE 2020 050

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés: - d'acquiescer pour un montant de 5 884,00 € H.T. - de demander au Ministère de l'Éducation Nationale, une subvention de 50% du montant de l'investissement H.T. - de demander au département de Seine-et-Marne dans le cadre du FER, une subvention de 30% du montant de l'investissement H.T. - autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien le projet.

CCID: Proposition de membres à la CCID - DE 2020 055

Après proposition, le Conseil Municipal de VILLEROY

Désigne à l'unanimité, les 24 personnes proposées à la CCID :

Taxe d'habitation

- BOURILLON Hervé, 11 rue Charles Péguy 77410 Villeroy
- GAGNANT Gaëtan, 1bis rue Charles Péguy 77410 Villeroy
- GONCALVES Micael, 32 rue Saint Pierre 77410 Villeroy
- FROGER Daniel, 4ter rue Galliéni 77410 Villeroy
- GIACUZZO Attilio, 1 rue de l'Abeille 77410 Villeroy
- ROBIDOU Pascal, 23 rue de l'Abeille 77410 Villeroy

Taxe foncière bâtie

- ÉTOILE Annie, 9 rue de la Guette 77410 Villeroy
- GOAPPER Sébastien, 26 rue du Cheval Blanc 77410 Villeroy
- DENAIN Emmanuel, 13 rue de l'Abeille 77410 Villeroy
- ALVARES DE AZEVEDO MACEDO Jean-Luc, 34 rue Galliéni 77410 Villeroy
- MOUNY Gilles, 2 route d'Iverny 77410 Villeroy
- TASSERIE Gilles, 18 rue Albert Aubry 77410 Villeroy

Taxe foncière non bâtie

- CODRON Benoît, L'étang-La trace 77410 Villeroy
- CODRON Bertrand, La Trace 77410 Villeroy
- COURTIER Gérard, 8 rue Saint Faron 77100 Meaux
- COURTIER Hugues, 11 rue Charles Péguy 77410 Villeroy
- COURTIER Romain, 5 rue Charles Péguy 77410 Villeroy
- VILLETTE Jean, 8 impasse du Clotet 77165 Iverny

Cotisation foncière des entreprises

- PASSIEU Éric, 15 rue de la Guette 77410 Villeroy
- BAEYENS Isabelle, 8 rue de la Guette 77410 Villeroy
- BRUMAUD Nicolas, 20 rue du Cheval Blanc 77410 Villeroy
- CARBALLO Victor, 30 rue Saint Pierre 77410 Villeroy
- LEVAUFRE Rita, 28 rue Charles Péguy 77410 Villeroy

PHELIPOT Martial, 7 rue du Puits 77410 Villeroy

Correspondant défense - DE 2020 052

Après proposition, le Conseil Municipal de VILLEROY, **Décide** de nommer Bertrand CODRON comme conseiller municipal en charge des questions de défense

DELEGUE ID77 - DE 2020 053

Le Maire expose le principe du groupement d'intérêt public (GIP) ID77 :

Le Département de Seine-et-Marne a constitué avec ses organismes associés intervenant en matière d'ingénierie territoriale un groupement d'intérêt public (GIP) de coordination régi par les dispositions des articles 98 à 122 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, « ID77 ».

Ce groupement a ainsi été pensé comme un interlocuteur unique devant faciliter l'accès des communes et groupements de collectivités Seine-et-Marne aux compétences et ressources disponibles en matière d'ingénierie, ainsi qu'il ressort de sa convention constitutive.

La commune y adhère depuis l'année dernière. Il faut juste désigner un représentant unique.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil, **Décide** : de désigner Monsieur Guy LATHÉLIZE comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP « ID 77 ».

-
AGEDI Désignation d'un délégué - DE 2020 054

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 03 juillet 2020,

il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.DI., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat. La Commune de Villeroy, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés de nommer Monsieur Guy LATHÉLIZE, 8 rue Charles Péguy - 77410 VILLEROY

SI du collège de SaintMard

Un compte rendu de la réunion du 8 juillet 2020 est présenté au Conseil.

CCPMF

Un compte rendu de la réunion du 9 juillet 2020 est présenté au Conseil.

SIRP Villeroy les Plessis

Un compte rendu de la réunion du 16 juillet 2020 est présenté au Conseil.

SI du ru de rutel

Un compte rendu de la réunion du 23 juillet 2020 est présenté au Conseil.

SI du SIER du canton de Claye Souilly

Un compte rendu de la réunion du 28 juillet 2020 est présenté au Conseil.

SMAEP TMM

Un compte rendu de la réunion du 28 juillet 2020 est présenté au Conseil.

Séance levée à 22h30